

VILLE DE SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

91240 ESSONNE

CANTON DE BRETAGNY-SUR-ORGE

☎ 01.69.80.29.29

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DES SERVICES À LA POPULATION

DÉCISION N° 2024 - 039

Objet : Saison 2023-2024 - Contrat de cession pour le spectacle « Duologie » avec l'association RONDOROYAL F 808

Le Maire de Saint-Michel-sur-Orge,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-22 et L2122-23 ;

VU la délibération du Conseil municipal n°2023-242 du 28 septembre 2023 portant délégation d'attribution du Conseil municipal au Maire ;

VU le projet de contrat de cession à conclure avec l'association RONDOROYAL F 808 dans le cadre d'une action de sensibilisation à l'improvisation pour les élèves de l'Ecole d'Arts ;

CONSIDERANT l'intérêt de présenter le spectacle « Duologie » pour tous les élèves de l'Ecole d'Arts et les enfants des accueils de loisirs de la ville le 13 mars 2024 à 14h30.

DECIDE de conclure un contrat de cession avec l'association RONDOROYAL F 808, sise M3Q 23-25 rue du Général Sarrail à Poitiers (86000), pour le spectacle susmentionné.

DIT que la commune versera à l'association un montant total de 900 € nets de taxes à l'issue de la représentation.

Fait à Saint-Michel-sur-Orge, le

16 FEV. 2024

Le Maire



Sophie RIGAUT

Publication en ligne le :

16 FEV. 2024